

**Conservatoire Marie-Alexandre GUÉNIN**  
Conservatoire à Rayonnement Communal  
MUSIQUE

**PROJET D'ÉTABLISSEMENT**  
**2015 - 2020**



# SOMMAIRE

Introduction.....	p. 3
Historique.....	p. 3
I. LE CONSERVATOIRE DANS SON TERRITOIRE	
A. Le Conservatoire de Maubeuge en 2015	
1. Des services et des publics.....	p. 4
2. Une équipe et un fonctionnement.....	p. 9
3. Les locaux.....	p. 12
4. Les moyens financiers.....	p. 13
B. État des lieux du territoire	
1. De l'enseignement et des pratiques artistiques sur le territoire.....	p. 14
2. De la naissance de partenariats.....	p. 15
3. Et d'une volonté de partenariats avec le monde associatif.....	p. 15
II. PERSPECTIVES	
A. Rayonnement artistique.....	p. 17
B. Rayonnement culturel.....	p. 19
C. Rayonnement citoyen.....	p. 19
D. Rayonnement social.....	p. 20
III. PROPOSER, CONSTRUIRE, CONDUIRE et ÉVALUER	
A. Proposer, construire, conduire.....	p. 21
B. Évaluer.....	p. 24
Conclusion.....	p. 24

## Annexes :

- Charte de l'enseignement artistique spécialisé - 2001
- Schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement initial de la musique - avril 2008
- Schéma départemental de développement des enseignements artistiques - Nord - juillet 2007
- Règlement intérieur
- Règlement des études
- Carnet de liaison
- Projet pédagogique Formation Musicale
- Projet pédagogique Piano
- Guide de l'évaluation
- Convention Classe Orchestre
- Convention Classe à Horaires Aménagés Musique collège Vauban - 2013
- Convention Classe à Horaires Aménagés Musique collège Notre Dame de Grâce - 2014
- Plans du bâtiment principal (RDC et 1<sup>er</sup> étage)
- Projet architectural danse dans le bâtiment annexe

## Introduction

Le projet d'établissement présenté aujourd'hui est le résultat d'une concertation de tous les membres de l'équipe du conservatoire, des personnalités élues de la ville, et de nos partenaires, qui s'est échelonnée sur trois années. Les enseignants ont conduit leur réflexion en divers ateliers, proposant à l'issue de nombreuses pistes. Ce document a pour but de faire converger toutes les énergies vers la concrétisation d'une ambition simple : rendre collectivement lisible, compréhensible et accessible l'action publique, afin de permettre au plus grand nombre de se l'approprier et d'en bénéficier.

Il n'y a jamais eu par le passé de démarches similaires pouvant conduire à la rédaction d'un tel texte-cadre. Premier du genre, il apportera, nous l'espérons, une clarification et une mise en cohérence des différentes actions proposées. Sa mise en œuvre et sa diffusion donneront à chacun l'opportunité de se rassembler autour d'objectifs clairs, d'être en mesure de se situer à un même niveau d'information et de donner aux usagers la possibilité de se l'approprier.

Comme chacun peut le lire dans la Charte de l'enseignement artistique de 2001<sup>1</sup> « La formation artistique est aujourd'hui reconnue comme constitutive de l'éducation des enfants et des jeunes. ». Le conservatoire de Maubeuge, par la construction de partenariats depuis plusieurs années et par la compréhension des besoins du territoire qu'il a acquis, a la capacité aujourd'hui de proposer et développer un projet cohérent d'éducation artistique adapté à la réalité socio-économique de son aire de rayonnement et en accord avec le schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement initial de la musique - avril 2008<sup>2</sup>.

Le projet d'établissement est défini pour une période de cinq ans (2015-2020) et sa mise en œuvre fera l'objet d'une évaluation chaque année. Il servira de support et concourra à l'émergence d'actions qui permettront au conservatoire de remplir au mieux les missions qui lui incombent et de répondre aux enjeux du développement des pratiques artistiques sur notre territoire.

## Historique

L'existence de la première « école de musique » sur le territoire remonte à 1946 et est l'œuvre du Docteur LAFFINEUR, qui préside alors la fanfare de Sous-le-Bois. On y dispense un enseignement en trompette, cor d'harmonie, clarinette, saxophone et solfège. L'ambition revendiquée est de structurer les apprentissages pour rendre les musiciens plus performants, mais on peut également lire dans des comptes-rendus une volonté d'ouvrir les portes de la pratique artistique au plus grand nombre. En septembre 1954, Jean-Marie DEPELSENAIRE est nommé directeur de l'école et son arrivée est accompagnée par celle de plusieurs enseignants. De 1970 à 1986, Alfred DRAPIER lui succédera. C'est sous sa direction, en 1979, que l'établissement deviendra école municipale de musique agréée.

---

1 Document en annexe

2 Document en annexe

# I. LE CONSERVATOIRE DANS SON TERRITOIRE

## A. Le Conservatoire de Maubeuge en 2015

### 1. Des services et des publics

#### a. Enseignement artistique

Le Conservatoire à Rayonnement Communal de Maubeuge, établissement d'enseignement artistique classé par le Ministère de la Culture, assure des missions d'enseignement allant de la formation initiale au troisième cycle de formation à la pratique en amateur. Il accueille également des adultes dans le cadre de parcours personnalisés.

L'établissement dispense un enseignement structuré en cycles décrits dans le règlement des études<sup>3</sup>, dans une seule spécialité : la musique.

Le conservatoire compte aujourd'hui 350 élèves inscrits (ne sont pas comptabilisés les 78 enfants des écoles primaires de Maubeuge qui bénéficient du dispositif « classe orchestre/voix »). Ce chiffre était inférieur à 120 pour l'année scolaire 2009/2010, conséquence de dégâts matériels importants infligés par une tornade au bâtiment.

Plus de 5000 personnes par an assistent aux manifestations dont le conservatoire est à l'initiative ou partenaire (tous publics confondus).

Répartition géographique : Les élèves maubeugeois du conservatoire se répartissent comme suit :

Quartier de Maubeuge	Nombre d'élèves issus du quartier	Pourcentage des élèves du quartier dans le CRC	Population globale des quartiers	Pourcentage des élèves maubeugeois du CRC dans le quartier
Centre-ville	19	5,42 %	3 500	0,54 %
Douzies	15	4,28 %	3 000	0,50 %
Écrivains	3	0,85 %	1 200	0,25 %
Épinette	31	8,58 %	4 500	0,68 %
Faubourg de Mons	26	7,42 %	3 000	0,86 %
Faubourg Saint-Lazare	5	1,67 %	760	0,65 %
Faubourg Saint-Quentin	7	2,00 %	1 500	0,46 %
Montplaisir	12	3,42 %	2 000	0,60 %
Pont-Allant	24	6,85 %	2 000	1,2 %
Présidents	13	3,71 %	2 500	0,52 %
Provinces Françaises	0	0,00 %	2 000	0,00 %
Sous le Bois	23	6,57 %	6 000	0,38 %

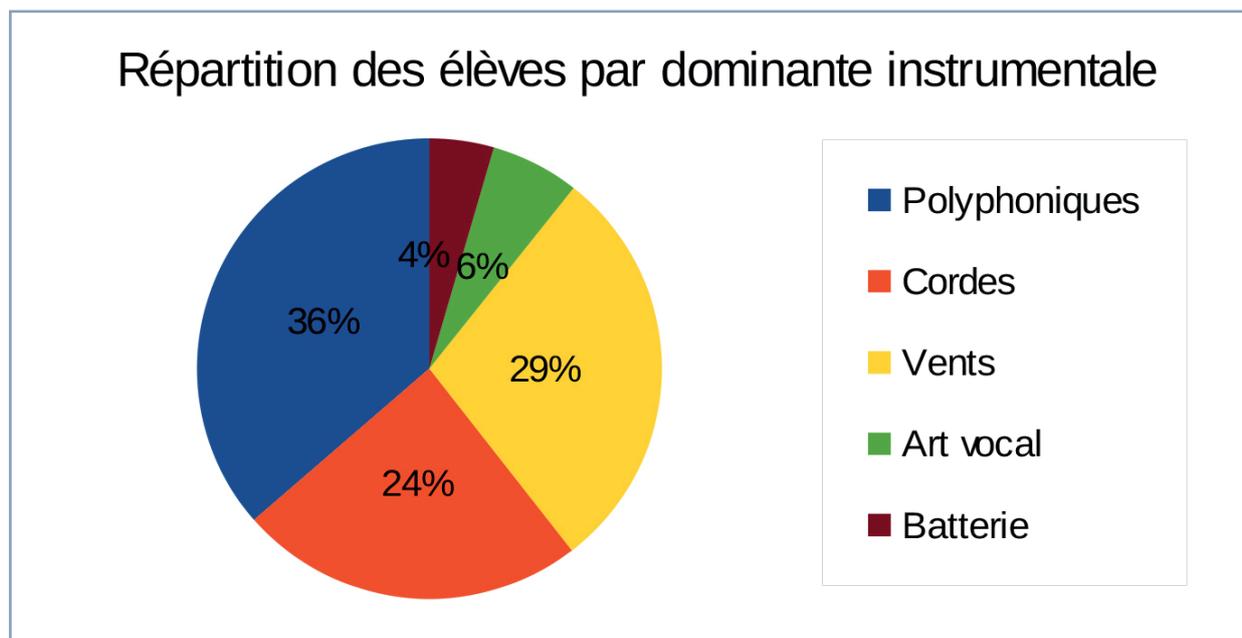
<sup>3</sup> Règlement des études en annexe

Commentaires : Nous remarquons que les élèves du conservatoire viennent de tous les quartiers de la ville à l'exception du quartier des Provinces Françaises. Ce quartier va bénéficier dans les prochains mois d'un vaste projet de reconstruction par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine et le complexe scolaire qui s'y trouve est en cours de reconstruction. Le conservatoire sera amené à y proposer dans les années à venir des actions afin de sensibiliser les enfants à la pratique artistique.

Nous soulignons également que des quartiers assez éloignés géographiquement du conservatoire et dont les habitants font majoritairement partie des publics dits « empêchés », se trouvent aujourd'hui représentés suite aux différentes actions qui s'y sont déroulées. Ce bilan déjà positif doit être conforté par un soutien accru aux dispositifs qui rendent possible l'égalité d'accès au service, quelque soit son origine sociale ou géographique.

Les élèves peuvent choisir parmi :

Flûte traversière et Piccolo, Flûte à bec, Hautbois, Clarinette, Basson, Saxophone, Cor, Trompette, Trombone, Tuba, Batterie, Piano, Guitare Classique, Harpe, Accordéon, Violon, Alto, Violoncelle, Contrebasse, Basse électrique, Chant Lyrique.



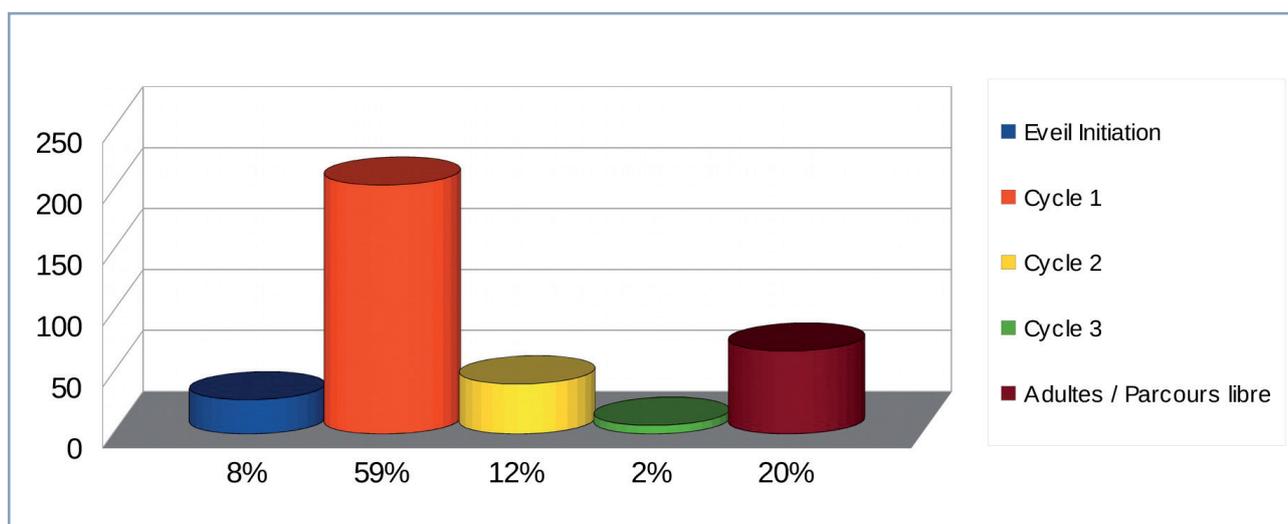
Commentaires : La répartition par groupe d'instruments indique une prédominance des instruments polyphoniques (piano, guitare, accordéon, harpe) qui s'explique en partie par l'engouement du public pour le piano et la guitare.

Les pianistes représentent une grande partie des élèves inscrits au conservatoire (72% du groupe Polyphoniques et 27 % des élèves du Conservatoire). Il est à noter que peu de dispositifs de pratiques collectives sont encore organisés pour eux, notamment pour les élèves de premier cycle. L'équipe pédagogique s'applique à conduire différentes actions de sensibilisation et de découverte, essentiellement auprès des enfants, afin de proposer un choix large dans toutes les familles instrumentales.

## Évolution de la Formation Musicale

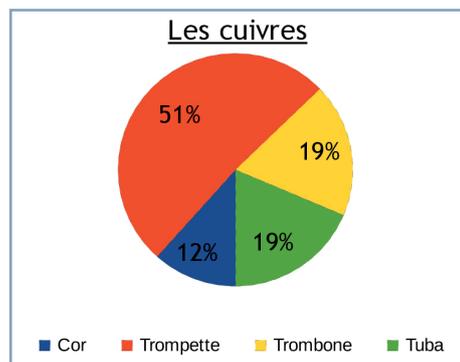
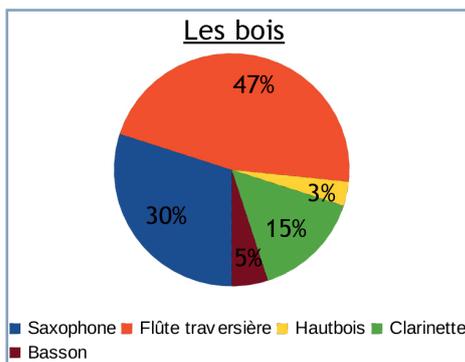
Les difficultés rencontrées ces dernières années pour faire admettre à l'élève l'idée que l'objectif premier du cours de formation musicale est de lui permettre d'atteindre l'autonomie dans sa pratique nous ont conduit à mener une réflexion sur l'évolution nécessaire de cet enseignement. Au terme d'échanges tout au long de l'année, un premier travail a été rédigé. Ce premier projet pédagogique<sup>4</sup> pour la discipline doit servir de point d'appui à l'évolution des méthodes de transmission des contenus et de la forme même des séquences. Ces modifications prendront progressivement effet dès la rentrée 2015 et ont pour visée de rendre l'enseignement plus cohérent, en l'ancrant dans la réalité de la pratique musicale.

Les élèves se répartissent par cycle et parcours de la façon suivante :

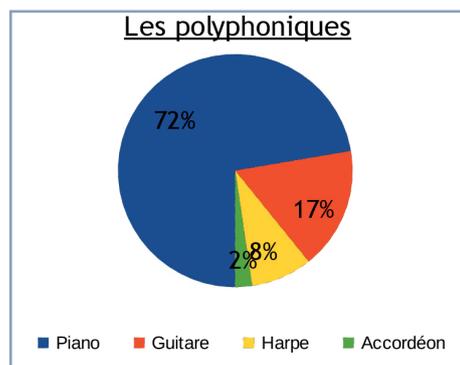
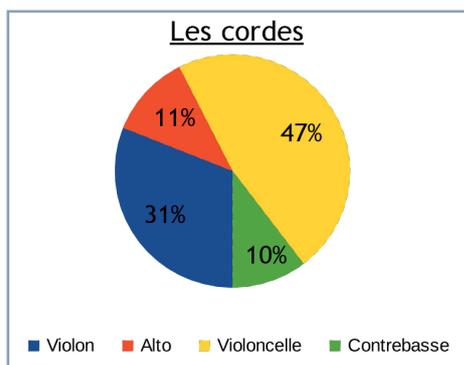


Commentaires : Cette répartition révèle une très large prédominance des élèves de premier cycle. Il est à noter que depuis 2011 le nombre d'inscriptions de jeunes élèves dans les classes d'éveil a augmenté et que tous sont entrés en premier cycle à la suite de leurs années d'éveil et de découverte. Il est encore trop tôt pour évaluer le nombre qui continuera à fréquenter le conservatoire à l'issue de cette première période de formation à la pratique artistique. Cependant il nous appartient de veiller à réduire le taux d'abandon entre le 1er et le 2nd cycle. La redéfinition progressive du parcours libre et du parcours adulte permet de rendre cohérente les propositions d'orientation des professeurs et les décisions prises en conseil pédagogique.

## Répartition au sein des départements



4 / Projet pédagogique Formation Musicale en annexe



Commentaires : La faible représentation de certains instruments est liée d'une part à la jeunesse des classes (certaines n'ont que deux ans d'existence) mais aussi au coût d'achat des instruments, que la plupart des familles ne peut supporter, ainsi qu'à un parc instrumental de prêt insuffisant. L'établissement le développe, le complète, l'améliore chaque année dans les limites du budget d'investissement. L'objectif, décliné sur plusieurs exercices, est de pouvoir mettre à disposition des usagers des instruments d'une qualité satisfaisante, qu'ils ne pourraient acquérir. Nous souhaitons ainsi donner aux élèves la possibilité de réaliser un choix fondé sur l'essai et sur l'envie, sans que la valeur marchande n'interfère dans ce choix. Cet élément participe également à la construction de la motivation et à l'accès facilité à la culture par la pratique pour le plus grand nombre.

### Évolution de la notion d'évaluation<sup>5</sup>

L'évaluation est un outil pédagogique lié à l'apprentissage. Il s'agit d'un moyen de jalonner la progression de l'élève mais aussi de renseigner l'établissement, l'enseignant, l'apprenant et ses parents sur les acquis réalisés ainsi que sur le bien-fondé de la pédagogie appliquée. L'enseignant se trouve régulièrement dans une situation d'évaluation de l'élève. Pour faire en sorte que l'élève ne la voit comme une sanction, il convient dans un premier temps de fixer les objectifs à atteindre et de distinguer les différentes situations d'évaluation auxquelles il sera confronté. La proposition de structuration de l'enseignement par cycle a permis ces dernières années d'introduire et de conforter la place de l'évaluation continue et, par la multiplicité des formes qu'elle peut adopter, d'en faire un outil de construction tant de la progression que de la motivation.

La constitution au fil des années du dossier de l'élève jalonne et définit les différentes étapes de sa progression. La dotation prochaine de l'outil informatique permettra au conservatoire d'assurer un suivi de l'élève beaucoup plus fluide.

Le conservatoire souhaite généraliser la communication semestrielle aux élèves et à leur famille d'un relevé d'acquis précis et permettant facilement de cibler les points sur lesquels l'élève doit se pencher.

<sup>5</sup> Guide de l'évaluation en annexe

## b. Éducation artistique

La ville de Maubeuge compte 23 écoles maternelles et élémentaires pour un total de 3364 élèves. (1451 en maternelle, 1913 en élémentaire)

Le partenariat avec l'Éducation Nationale, mis en place depuis quatre ans, se décline en quatre actions différentes : les concerts scolaires, les interventions en milieu scolaire, les classes orchestre et les classes à horaires aménagés.

- Les concerts scolaires

Le conservatoire propose deux types de prestations. L'une, en petit effectif, a lieu plusieurs fois au cours de l'année scolaire dans les écoles du territoire qui le demandent. L'autre a lieu sur une ou deux journées dans une salle de spectacle de la ville où les élèves viennent écouter une œuvre qu'ils ont déjà étudié avec leur professeur. (Dossier Pédagogique remis très tôt dans l'année et réalisé en partenariat avec la Conseillère Pédagogique en Éducation Musicale de la circonscription Avesnes/Maubeuge).

La première proposition permet de rencontrer entre 650 et 800 enfants par an.

La seconde proposition permet d'en accueillir entre 950 et 1450 selon les années.

- Les interventions en milieu scolaire

Depuis 2011, une intervenante en milieu scolaire, titulaire du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant, mène une action de sensibilisation aux pratiques artistiques au sein des classes du 1er degré des écoles de la ville de Maubeuge. En concertation avec les équipes pédagogiques, ce sont près de 500 élèves de la grande section de maternelle jusqu'au CM2 qui sont concernés chaque année au travers de projets éducatifs partagés.

- Les classes orchestres / voix<sup>6</sup>

Trois établissements du 1er degré de la ville de Maubeuge sont concernés par la mise en place de ce dispositif (Deux orchestres cuivres et un orchestre cordes). Le fonctionnement et les objectifs ont été déterminés de façon conjointe entre l'Éducation Nationale et le conservatoire. Ils sont détaillés dans une convention présente en annexe. Ces dispositifs expriment la volonté de la collectivité de faciliter l'accès à la pratique artistique, d'ouvrir les champs du possible dans des quartiers peu ou pas représentés dans la population présente au conservatoire. Depuis leur mise en place en 2011, ce sont plus d'une centaine d'élèves qui ont pu en bénéficier.

Depuis janvier 2015, nous avons également mis à en place à titre expérimental un dispositif qui partage les objectifs et méthodes de mise en place des classes orchestres, mais centré sur la voix.

- Les classes à horaires aménagés<sup>7</sup>

Installées à Maubeuge en 2013 et en 2014 pour le niveau collège, ces classes centrées sur la musique se veulent la continuité de l'offre proposée en primaire par les classes orchestres ainsi que l'opportunité, pour ceux qui le souhaitent, de commencer une formation instrumentale en entrant au collège. Les deux établissements partenaires sont le collège Vauban et le collège Notre Dame de Grâce. Le principal critère retenu lors de la commission de recrutement est la motivation. Nous avons volontairement mis au second plan les compétences techniques et théoriques possédées par les candidats.

---

6 Convention classe orchestre en annexe

7 Conventions CHAM en annexe

Commentaires : Il est à noter que la majeure partie des actions développées et structurées ces cinq dernières années sont en direction des enfants fréquentant l'école élémentaire. L'engouement des élèves et de leurs enseignants encourage la poursuite de ces projets. Nous devons réfléchir à la création d'une offre en direction des enfants de maternelle et peut-être également en direction de la petite enfance en se rapprochant des différentes structures d'accueil de la ville.

### c. Diffusion culturelle

Chaque année le conservatoire propose en et hors les murs une douzaine de manifestations pour lesquelles il est partenaire ou porteur. Au cours de ces trois dernières années, il a fortement gagné en visibilité et acquis petit à petit la dimension d'acteur culturel sur le territoire. Chaque prestation, dès que cela est possible, est en lien avec l'action d'éducation artistique.

Aujourd'hui nous souhaiterions franchir une nouvelle étape en proposant aux habitants du territoire un programme annuel toujours plus riche et plus conséquent.

Les écueils sur lesquels nous nous heurtons et qui entravent le développement de cette mission sont :

- Absence de budget dévolu
- Pas de personne ressource affectée à cette tâche au sein de la direction
- Peu ou pas de lieux de diffusion mis à disposition facilement.

Commentaires : Pour faciliter l'organisation de manifestations proposées par le conservatoire, il est prévu d'une part de pouvoir bénéficier de créneaux dans une nouvelle salle de spectacle municipale qui est sur le point d'être achevée et d'autre part de doter l'établissement d'un auditorium lors de la réhabilitation d'un bâtiment dont plus de 1000 m<sup>2</sup> ne sont pas utilisés par le conservatoire<sup>8</sup>. D'autre part, il serait souhaitable de faire grandir le partenariat avec le théâtre du Manège Maubeuge-Mons (scène nationale) notamment dans le domaine de la création tant afin d'unir et de mutualiser les compétences que de conforter le conservatoire dans son rôle de force de proposition et d'acteur culturel sur le territoire.

Afin d'accroître le rayonnement de l'établissement et de permettre aux artistes enseignants qui y travaillent de prolonger leur engagement au delà de la salle de cours, la création d'un cycle de concerts dont ils auraient la responsabilité pourrait être envisagée d'ici à 2019.

## 2. Une équipe et un fonctionnement

Le conservatoire compte 30 agents :

- 25 enseignants,
- 2 agents administratifs,
- 3 agents techniques.

### Personnel administratif et technique

Personnel de direction	1
Personnel administratif (secrétaire)	1
Personnel de service (1 concierge et 2 agents d'entretien)	3
Total	5

8

Cf. La création d'un département danse au conservatoire dans la partie consacrée aux perspectives

Commentaires : Pas de directeur adjoint, pas de chargé de la logistique de l'action culturelle, pas d'agent d'accueil. Équipe administrative réduite et non dotée de l'outil informatique permettant une gestion et une mise à disposition simple de l'information.

### Personnel enseignant

- L'équipe pédagogique compte, aujourd'hui, 25 enseignants dont 3 exercent dans deux disciplines (Flûte à bec - Hautbois / Cor - Accordéon / Alto - Formation Musicale).

- Les titulaires

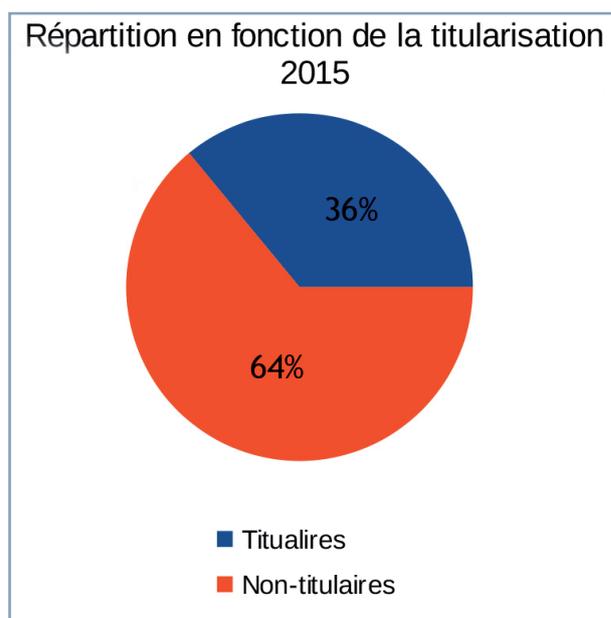
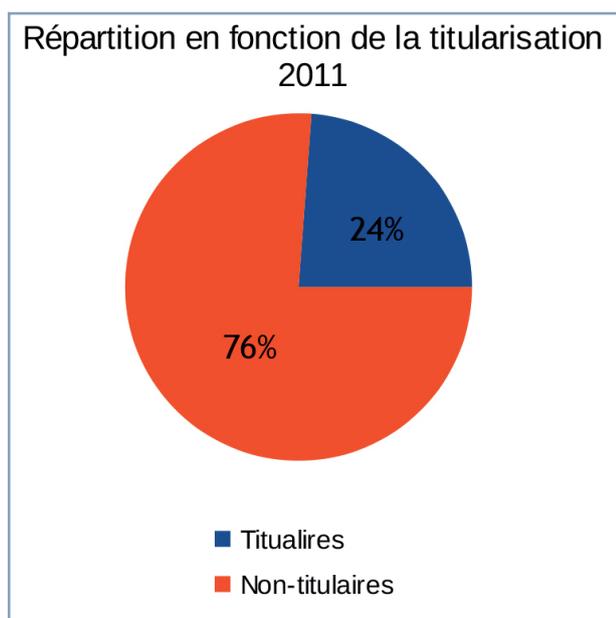
- 9 sont titulaires (4 à temps complet : 1 PEA, 1 AEAP 1ère Cl., 2 AEAP 2ème Cl.)
- 2 Professeurs d'Enseignement Artistique
- 3 Assistants d'Enseignement Artistique Principal de 1ère Classe
- 4 Assistants d'Enseignement Artistique Principal de 2ème Classe

- Les non-titulaires

- 16 sont non titulaires dont 1 à temps complet (1 DUMI)
- La plupart sont en attente des concours de la fonction publique territoriale.

Commentaires : 1 enseignant sur 5 est employé à temps complet. Ce constat est vraisemblablement un frein à l'élaboration de projets transversaux qui nécessitent tant dans leur élaboration que dans leur réalisation des moments de concertation. Afin de permettre néanmoins que les différents professeurs se rencontrent, les emplois du temps privilégient les alignements de cours, dans la limite des possibilités offertes par l'établissement.

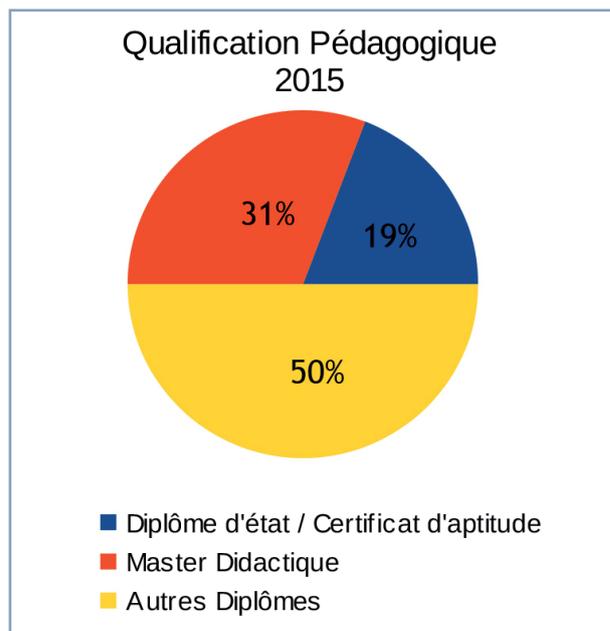
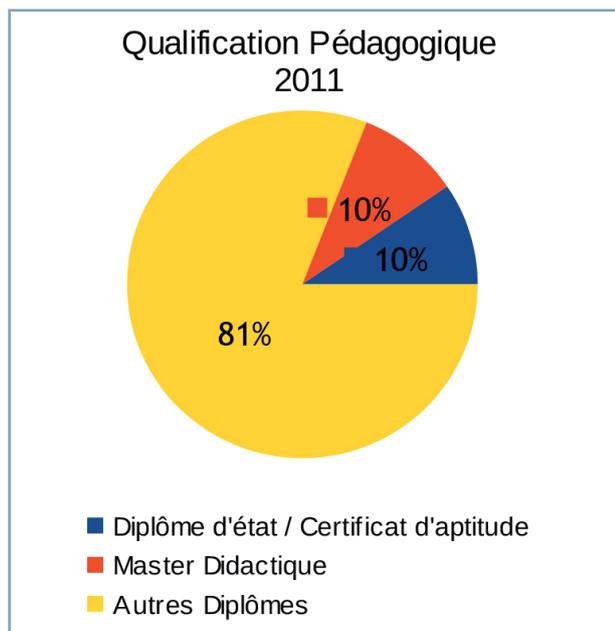
### Évolution de la répartition titulaires/ non-titulaires



1/3 de l'effectif enseignant est titulaire ce qui a pour effet de réinterroger chaque année la stabilité de l'équipe et peut rendre difficile la réalisation de projets nécessitant des temps de mise en place plus longs qu'une année scolaire. (exemple : Evolution de la formation musicale en cycle 1).

La moyenne d'âge du personnel enseignant est passée de plus de 55 ans en 2010 à 41 ans en 2015. Une large majorité des « nouveaux » arrivants depuis 2013 est située en dessous de cette moyenne.

### Évolution de la qualification pédagogique



N.B. : Le master 2 didactique est un diplôme délivré par les conservatoires royaux de Belgique. Il ouvre droit à concourir au titre de Professeur d'Enseignement Artistique en France.

Le conservatoire compte dans ces rangs 2 Professeurs d'Enseignement Artistique (Catégorie A) soit moins de 10 % des effectifs, 8 Assistants Principaux d'Enseignement Artistique dont 3 sont titulaires du Diplôme d'État ou du Diplôme Universitaire de Musicien (Catégorie B).

Commentaires : Les créations de poste, les départs de certains enseignants et les incitations fortes à suivre des formations permettent la présence d'un corps enseignant motivé et de plus en plus qualifié, ce qui représente un atout pour l'établissement. Cependant, nous constatons depuis deux années scolaires qu'il devient de plus en plus difficile de réaliser des recrutements fructueux. Peu ou pas d'agents titulaires se présentent aux commissions de recrutement et les concours étant trop espacés, voire inexistantes, les agents contractuels en place n'ont pas de possibilité d'évolution statutaire.

### 3. Les locaux

#### a. L'existant

Au nord de la ville, le conservatoire occupe aujourd'hui les locaux d'un ancien collège d'enseignement général. Il est situé à une entrée de ville et est bien desservi par l'infrastructure routière. Des arrêts bus sont situés à proximité.

L'entièreté des bâtiments du site n'est pas laissée à la libre utilisation du conservatoire ; seul le bâtiment principal, représentant la moitié de la surface totale du bâti, est utilisé. Construit sur deux niveaux, il représente une surface totale de 1146,28 m<sup>2</sup>. Ce dernier n'a subi aucune transformation depuis sa création (1930)<sup>9</sup>. (Plans en annexe)

La surface des salles est en moyenne de 47,09 m<sup>2</sup> avec aucune salle dont la surface n'est inférieure à 39 m<sup>2</sup>. Ceci représente un atout pour développer les séquences de pédagogie de groupe et les pratiques collectives mais, l'activité du conservatoire progressant, limite l'alignement des créneaux d'enseignement, rend difficile le planning et ne favorise pas toujours les rencontres entre les enseignants pour la majorité à temps non complet.

L'absence d'espace d'accueil et de lieu de production sur le site n'est pas en adéquation avec le fonctionnement de l'établissement. (C'est un frein à la volonté partagée par la majorité de l'équipe enseignante de présenter régulièrement les élèves de leur classe en public, de proposer des rencontres avec des artistes, des classes de maître, des workshops, de se produire ...)

#### b. Le projet à moyen terme

Il est prévu de réhabiliter les bâtiments situés sur le site mais occupés par d'autres services de la collectivité et une association sans lien avec la pratique artistique, afin d'y créer une salle de répétition qui pourra être mise à la disposition des associations de la ville, deux studios de danse (studio 1 : 180 m<sup>2</sup>, studio 2 : 200 m<sup>2</sup>), sanitaires, vestiaires, salle et vestiaires des professeurs, lieu d'accueil pour tous les parents, réserves, loges et auditorium pouvant servir de studio d'appoint. Ce serait 1181,24 m<sup>2</sup> d'espace pédagogique qui pourraient être ajoutés à l'existant. (Projet en annexe)

#### c. Le projet à long terme

Après l'achèvement de la tranche de travaux précédemment évoquée, le bâtiment principal devrait bénéficier d'une réorganisation et d'une optimisation des espaces. Cette opération visant à mieux adapter les locaux à leur utilisation (traitement acoustique, cloisonnement pertinent, isolation thermique...) s'accompagnerait de la création de plusieurs studios de répétition et vraisemblablement de la récupération d'espaces inutilisables à l'heure actuelle.

Commentaires : Les modifications prévues à moyen ou à long terme sur l'équipement existant doteront la ville de Maubeuge et plus largement la partie sud du département d'un outil de démocratisation culturelle et d'un lieu de vie artistique (Soutien logistique aux associations, Résidences d'artistes en partenariat avec le Manège, Workshops, Diffusion de productions d'élèves, Lieu d'expression et de découvertes...)

---

9 Plans en annexe

#### 4. Les moyens financiers

Le projet de développement du conservatoire est l'expression d'une volonté de la ville de Maubeuge de démocratiser et valoriser la pratique artistique.

- Le budget annuel est de 700 000 €, il représente 1,1 % du budget global de la collectivité.
- 98 % sont consacrés à la masse salariale. Avec un fonctionnement courant annuel représentant 1,2 %, le conservatoire couvre les dépenses liées aux projets de diffusion/restitution (après classe de maître par exemple), équipements et réparations des instruments, matériels pédagogiques, location d'instruments pour les concerts.
- 0,8 % sont consacrés à l'investissement.

Le parc instrumental est constitué de 148 instruments dont 124 sont disponibles à la location (Flûtes traversières, Hautbois, Clarinettes, Bassons, Trompettes, Cornets, Cors, Trombones, Euphoniums et Tuba, Violons, Altos, Violoncelles, Contrebasses). Le coût de la location annuelle est de 80 € excepté pour les élèves de la classe CHAM du collège public et ceux des classes orchestres qui souhaitent suivre une formation supplémentaire au conservatoire pour qui le prêt de l'instrument est gratuit.

Commentaires: Comme cela a déjà été évoqué, le parc instrumental vieillissant est progressivement remplacé et l'acquisition d'instruments onéreux et/ou adaptés aux enfants (bassons, euphoniums, contrebasse...) est planifiée sur plusieurs exercices, dans une volonté d'accompagnement et de soutien du développement des classes et d'accès facilité pour tout public.

D'autre part, pour les instruments mis à disposition sur place, il est indispensable de porter une réflexion sur leur remplacement progressif dans les années à venir. Les pianos, la grande harpe et les harpes celtiques, les claviers et les timbales sont anciens voire très anciens et pour certains ne valent plus le prix des réparations dont ils auraient besoin.

Enfin, la perspective de soutien et la volonté de favoriser le développement des pratiques collectives au sein des départements invitent à penser qu'il serait pertinent d'acquérir dans les années à venir une flûte basse, un cor anglais, une clarinette basse, un saxophone baryton... afin que les élèves confirmés dans leur parcours d'études puissent également bénéficier à titre gratuit du prêt d'un instrument spécifique dans le cadre d'une pratique particulière.

L'absence de parc informatique ne donne pas accès aux nombreuses ressources que donne l'informatique musicale : Création d'une classe de MAO permettant

- L'activité de création
- Enregistrements audio et vidéo, montages et créations
- Écriture et impression de partitions, création de matériel de répétition
- Travail en temps réel avec l'informatique dans le processus de création
- Utilisation des moyens de diffusion, de communication et d'échange
- Encadrement du travail des élèves

La politique tarifaire pratiquée depuis quatre années s'inscrit dans un souhait de rendre accessible financièrement la pratique artistique à chacun. Une grille tenant compte du quotient familial est votée chaque année depuis 2013 par le conseil municipal.

Tarifs pour l'année scolaire Donnant accès à toutes les activités proposées par le conservatoire							
Résident	Maubeugeois					Non Maubeugeois	
Quotient Familial	M1 Q.F. ≤ 300	M2 300 < Q.F. ≤ 500	M3 500 < Q.F. ≤ 800	M4 800 < Q.F. ≤ 1300	M5 Q.F. > 1300 ou ressources non communiquées	Résident dans une commune de la CAMVS	Résident dans une commune hors de la CAMVS
Éveil Musical/ Initiation	15 €	20 €	30 €	45 €	55 €	60 €	70 €
Cycle 1,2 et 3 Formation Musicale, Formation instrumentale ou vocale, Pratiques Collectives	30 €	40 €	65 €	75 €	90 €	125 €	140 €
Parcours Adultes	90 €					130 €	150 €

## B. État des lieux du territoire

La Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre regroupe, depuis janvier 2015, 42 communes pour une population de 126.368 habitants. Sa superficie est de 379 km<sup>2</sup> et elle est à la fois urbaine et rurale. Maubeuge avec 30994 habitants est la ville siège. 21 communes ont moins de 1000 habitants dont 9 en dessous de 500.

### 1. De l'enseignement et des pratiques artistiques sur le territoire

On y dénombre 18 sociétés musicales, harmonies et/ou batteries fanfares qui pour la plupart proposent des cours de musique pour les participants, cours qui sont dispensés par les musiciens les plus avancés. Depuis une dizaine d'années, ces orchestres d'harmonie constatent une baisse de leur fréquentation et un vieillissement des adhérents. Leurs effectifs diminuent, certaines sont contraintes de cesser leur activité ou de faire appel à de nombreux renforts.

On dénombre 5 écoles municipales de musique en plus du CRC de Maubeuge sur la communauté d'agglomération (Aulnoye-Aymeries, Hautmont, Louvroil, Feignies, Jeumont). La démarche entreprise par ce dernier il y a quatre ans ayant pour but de construire des projets communs n'a pas vu le jour. Malgré des propositions pour permettre par exemple à tous les établissements du Val de Sambre de bénéficier de stages, de classes de maître ou de rassemblements pour des pratiques collectives sur le territoire, la fréquentation par des élèves extérieurs au conservatoire de Maubeuge est nulle. Un certain conservatisme peut en partie expliquer ce constat.

Bien que partageant a priori la même mission de formation initiale, chaque structure travaille de manière autonome et sans lien avec les autres. Les réunions de directeurs proposées par Maubeuge n'ont jamais été fructueuses, faute de participants.

Commentaire : La volonté de favoriser la complémentarité des établissements d'enseignement artistique de la communauté d'agglomération serait une réelle chance pour la diversité de l'offre. Cependant, la mise en place de ces coopérations nécessiterait la création d'une instance de concertation et une réflexion prospective sur l'évolution induite du mode de gouvernance technique de ces structures au niveau du territoire, ce qui dans le contexte actuel semble très difficilement envisageable.

## 2. De la naissance de partenariats

Depuis 2010, le conservatoire s'attache à créer des partenariats avec les acteurs culturels du territoire.

### a. La médiathèque de Maubeuge

- Concerts et animations lors de la Fête du livre jeunesse (Depuis 2011 manifestation annuelle)
- Prestations au cours des « Nocturnes à la médiathèque » (Depuis 2014)

### b. L'espace culturel Jean-Claude Casadesus (Louvroil)

- Depuis 2013, tarifs préférentiels pour les élèves du conservatoire sur une sélection de 3 à 4 spectacles par saison

### c. Le Manège Maubeuge-Mons (Scène Nationale transfrontalière)

- Rencontres d'artistes
- Workshops
- Tarifs préférentiels pour les élèves du conservatoire
- Collaboration dans le montage de spectacles tout public
- Participation aux événements portés par le théâtre hors les murs
- Création d'un opéra pour la fin de l'année 2015 donnant l'occasion aux artistes-enseignants de se produire sur le territoire où ils enseignent et aux élèves du conservatoire de tisser des liens avec le monde du spectacle vivant.

Commentaires : Il serait très profitable de formaliser dans les cinq années à venir un partenariat qui serait de nature à faire participer le conservatoire aux travaux d'élaboration d'une partie de la programmation musicale de la scène nationale, avec pour objectif une utilisation pédagogique de celle-ci.

### d. L'Opéra de Lille

- Par le biais des classes à horaires aménagés des collèges Vauban et Notre Dame de Grâce, sensibilisation au genre et découverte du lieu.

## 3. Et d'une volonté de partenariat avec le monde associatif

### a. Les Amicroches

- Chœur Mixte d'une soixantaine de choristes. Mise à disposition d'une salle pour répétition hebdomadaire, prêt d'un clavier, photocopies.

### b. Le Thé Chantant

- Chorale des seniors d'une quarantaine de choristes. Mise à disposition d'une salle pour répétition hebdomadaire, prêt d'un clavier, photocopies.

### c. Maubeuge Acoustic Dance

- Ensemble de Djembés d'une dizaine de musiciens. Mise à disposition d'une salle pour répétition hebdomadaire d'octobre à avril.

### d. La Société Philharmonique de Maubeuge

- Harmonie municipale d'une trentaine de musiciens. Mise à disposition d'une salle pour répétition hebdomadaire, prêt de tout le parc d'instruments à percussion (Batterie, Claviers, Timbales...) pour répétition et prestations extérieures, photocopies, mise à disposition d'un dépôt pour leur matériel et de deux lieux pour le stockage des partitions. Renfort de certains enseignants lors du concert du nouvel an.

### e. Le Big Band de Maubeuge

- Orchestre de jazz d'une vingtaine de musiciens. Mise à disposition d'une salle pour une répétition par quinzaine, photocopies, mise à disposition d'un dépôt pour matériel et d'un lieu pour le stockage des partitions.

### f. L'École de danse maubeugeoise

- Depuis Septembre 2011, mise à disposition et entretien d'une salle double servant uniquement de studio et d'un dépôt voisin servant de vestiaire. 26 heures de cours hebdomadaire pour 150 élèves.

Commentaires : La mise à disposition de l'infrastructure et d'instruments permet aux associations de répéter dans de bonnes conditions sans se soucier de toutes les contingences matérielles. La présence sur un même site de plusieurs activités artistiques permet d'affirmer l'identité du lieu et d'offrir une meilleure visibilité aux habitants du territoire. La proximité physique de ces différentes activités offre également la possibilité aux élèves qui le souhaitent d'entrer facilement dans la vie des pratiques en amateur et favorise ponctuellement l'émergence de projets en partenariat.

## II. PERSPECTIVES

### A. Rayonnement artistique

Renforcer et permettre l'émancipation du rôle du CRC dans la vie artistique de la cité.

#### 1. Les productions liées aux actions pédagogiques

Dès ses premières années au conservatoire et tout au long de son parcours, l'élève doit pouvoir construire un rapport régulier avec la présentation publique de son travail. Que ce soit en ou hors les murs, lors des manifestations récurrentes de notre collectivité ou lors de la présentation de toutes les productions des élèves, auditions, spectacles..., il apparaît important tant dans la construction de la personnalité artistique que dans celle de la motivation, de valoriser le travail réalisé. Cette démarche crée également l'opportunité de familiariser de nouveaux publics à la pratique du concert et à la fréquentation des lieux de diffusion du territoire.

#### 2. La mise en lumière des acteurs du territoire

La plus grande partie des membres de l'équipe pédagogique du conservatoire possède cette double compétence, si bénéfique pour les élèves, d'artiste et d'enseignant. Jusqu'à présent, seul le versant enseignement avait été valorisé. La collectivité a aujourd'hui la possibilité de mettre à profit les qualités artistiques de ses agents, en dynamisant le lien essentiel entre le professeur et l'élève mais aussi celui de l'artiste à la population.

Les manifestations proposées ces dernières années par les professeurs et le succès qu'elles ont rencontré (Le Carnaval des Animaux au Zoo de Maubeuge, Du Classique au Jazz... à la Maison Folie, Mali m' Bifè - Conte Musical au Théâtre du Manège, D-Man in the Water Musique accompagnant la chorégraphie de Bill T. Jones à la Luna, Concert d'ouverture du Festival les Sambrephonies à Aulnoye-Aymeries...) montrent l'appétence d'un public large, très différent du public acquis de familles d'enfants inscrits au conservatoire, pour ce type de propositions.

L'ouverture prochaine sur le territoire d'espaces de diffusion (la nouvelle salle de Sous-le-Bois et l'auditorium du CRC) doit nous inviter à réfléchir sur la création d'une « saison des Artistes Enseignants du conservatoire ». Ce projet permettrait d'étoffer et d'enrichir l'action de diffusion de l'établissement, en contrepoin de l'offre existante majoritairement occupée par celle des productions d'élèves. Il susciterait enfin la création de liens artistiques entre les enseignants.

#### 3. La création d'un département danse au conservatoire<sup>10</sup> (ouverture prévue en septembre 2017)

Comme nous pouvons le lire dans le document de préfiguration du Schéma départemental du Nord<sup>11</sup> « *La plupart des structures d'enseignements sont des écoles de musique : la danse et le théâtre sont enseignés de façon moins systématique* ». La lecture du tableau qui suit ces propos montre qu'aucun établissement agréé par l'état ne dispense un enseignement chorégraphique au sud de la métropole lilloise.

Pour les habitants de notre territoire, c'est une chance nouvelle de pouvoir accéder à la pratique artistique dans un domaine qui souffre encore d'une vision passéiste et d'une image élitiste. Or, pour reprendre les propos de Maurice Béjart : « *La danse selon moi ne peut être élitiste. C'est un langage universel, un moyen d'union universel. Dans les danses du peuple, partout le 1<sup>er</sup> geste est de se donner la main. La danse est un moyen de communication social, politique, et religieuse. Et le public participe à cette magie, à cette empathie...* ».

10 Projet architectural en annexe

11 Schéma Départemental de développement des enseignements artistiques - Département du Nord Juillet 2007. En annexe

La réflexion menée sur la tarification pour le domaine musical sera transposée afin de ne pas limiter, voire interdire, l'accès à la pratique chorégraphique pour des questions de ressources financières.

Cette nouvelle discipline bénéficiera de tous les partenariats et toutes les expériences construites entre le conservatoire et tous les acteurs du territoire. Elle s'inscrit dans la volonté commune que nous portons de travailler ensemble au service des publics.

Dès les premières années en nos murs, l'éveil s'appuiera principalement sur une appréhension commune de la musique et la danse. L'objectif principal en sera la découverte personnelle d'éléments simples favorisant l'éveil de la perception, de la créativité et de la sensibilité artistique. Le contenu de l'enseignement s'articulera autour de l'exploration de l'espace et du temps, de la reconnaissance et de l'expérimentation ludique d'éléments gestuels, rythmiques et mélodiques simples, ainsi que de mises en situation chorégraphiques et musicales.

Au travers des cycles, les projets associant plusieurs disciplines seront largement encouragés (il est envisagé de créer un module pour les élèves musiciens de second cycle qui devra être en lien avec le département danse afin de valider le brevet d'études musicales).

Notre mission d'éducation artistique sera étendue en proposant un projet de danse en milieu scolaire qui permettra à l'élève de construire un langage (celui du corps), de communiquer (la relation aux autres, la place de danseur mais aussi la place de spectateur), d'exprimer des sentiments, d'évoquer des situations (selon le projet). « *La danse évocation, interprétation, transposition du réel met en scène corporellement une intention, une pensée. Elle représente ainsi un terrain d'aventure, un lieu pour explorer, exprimer et inventer d'autres langages et contribuer à la réussite des élèves.* »<sup>12</sup>. L'élève vit avec sa classe, avec son enseignant, dans son école une expérience de danseur (donner à voir) mais aussi de spectateur (aller à la rencontre des œuvres, développer son sens critique) et de regardeur (lecture, analyse). L'enseignant enrichira son regard sur ses élèves, comme c'est le cas lors des expériences menées avec la musique.

La rencontre avec des artistes (Chorégraphes, Danseurs, Scénographes...), facilitée par le partenariat avec le Manège Maubeuge-Mons Scène Nationale Transfrontalière, permettra aux élèves d'approfondir la découverte d'une œuvre et d'un univers artistique, d'être sensibilisés à la dimension humaine et créative d'une personne, de donner de l'élan supplémentaire à une dynamique de groupe grâce à la perspective de cette rencontre, de fédérer et faire se découvrir élèves et enseignants par un jeu de réflexions et de questions mises en commun, de valoriser un travail collectif.

Cette création d'un département danse sera aussi l'occasion de nous interroger sur les démarches d'adaptation que nous devons réaliser pour permettre le développement d'un enseignement de la danse pour les personnes en situation de handicap. Nos objectifs sont proches de ceux affichés par la fédération française handidanse à savoir : valoriser chaque personne à travers le mouvement dansé, que les spectateurs au final voient des danseurs et non des personnes ayant un handicap. « *Transversalité, partenariats, interdisciplinarité, de bien grands mots qui recouvrent des réalités très diverses, mais que nous utilisons à tort et travers, tant il est difficile de définir ce que nous cherchons à faire : abolir les frontières, dépasser les cloisonnements, remplacer les oppositions et la sectorisation par du lien et des mélanges, bref faire en sorte que l'art soit à l'image de la vie : divers, inattendu, contrasté... et métissé.* »<sup>13</sup>

---

12 Dossier « Danser à l'école » - Équipe EPS Académie de Paris 2006

13 Catherine Baubin Blog Note[s] N°40 - Mai 2012

## **B. Rayonnement culturel**

Proposer la découverte, permettre la curiosité

### 1. Développer et soutenir l'ouverture esthétique

Le conservatoire aujourd'hui doit être un lieu où toute manifestation artistique trouve place. La transmission traditionnelle d'un patrimoine musical qui s'y déroule ne peut que s'enrichir de ce dialogue et de cette rencontre avec d'autres cultures (musique ancienne, musiques traditionnelles, musiques du monde, jazz, musiques actuelles amplifiées...). Fort de ce constat, le partenariat avec la communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre, le CRC et l'ensemble Hemiolia pour une sensibilisation à la musique ancienne par la pratique ou la création à la rentrée 2015 d'ateliers jazz rendu possible par le recrutement de deux professeurs ressources (piano, batterie) ne représentent que la première étape d'un élargissement nécessaire des champs disciplinaires. La structuration d'un département jazz - musiques actuelles amplifiées se précisera à la rentrée 2016 avec la proposition de cours de guitare basse électrique puis dans les années à venir guitare électrique et voix.

La naissance de la spécialité danse en nos murs s'inscrit dans cette même volonté d'ouvrir à d'autres esthétiques que ceux attendus, et de contribuer à donner une image conforme à la réalité de cet art, en l'enseignant comme un art vivant.

### 2. Sensibiliser par la pratique, conforter la démarche éducative

Comprise et reconnue comme faisant pleinement partie des missions d'un établissement d'enseignement artistique, la démarche éducative repose aujourd'hui principalement sur des dispositifs existants qu'il est important de soutenir et étendre: les Interventions en Milieu Scolaire, les classes orchestres et voix et leur prolongement avec les classes à horaires aménagés dans deux collèges<sup>14</sup>.

Le partenariat avec les services de l'Éducation Nationale nous rend également possible l'élaboration conjointe de dossiers pédagogiques, la rencontre avec interprètes, scénographe, chef d'orchestre, compositeur, metteur en scène, vidéaste, plasticien... avant que les enfants n'assistent au spectacle, afin de contribuer au mieux à la formation de ce jeune public. La fréquentation de lieux de diffusion et la pratique en tant qu'auditeur « averti » du spectacle vivant posent conséquemment les bases de ce qui pourrait devenir une « formation du spectateur ».

## **C. Rayonnement citoyen**

Écouter et Partager

### 1. Soutenir l'évolution de la place des pratiques collectives

Depuis septembre 2010, par la création d'une classe de musique de chambre ouverte à tous, la mise en place d'un orchestre de jazz, et d'un orchestre symphonique de second cycle, le soutien aux ensembles du conservatoire, la participation des élèves volontaires issus des classes orchestres aux pratiques d'ensemble de premier cycle, le conservatoire de Maubeuge positionne au cœur de son enseignement, et donc de ses projets, la notion de pratique collective. La mixité géographique, sociale et même générationnelle que nous présentons, dans la plupart de ces ensembles, participe à rendre concrète la notion de vivre ensemble, stimule et développe la relation à l'autre, met en avant, par essence, le sens du partage.

Le conseil pédagogique du conservatoire attache une importance particulière à la diversité des formes de pratiques collectives auxquelles les élèves doivent être confrontés et encourage la multiplicité des expériences tout au long de leur formation, aussi bien en premier qu'en second cycle. Au delà de la richesse que cela apporte à leur parcours, c'est aussi rendre aisée et naturelle, après leur départ de l'établissement, la poursuite d'une pratique artistique en amateur riche et épanouissante, au sein d'ensembles plus ou moins importants présents sur leur lieu de vie.

## 2. Apprendre ensemble, favoriser la rencontre

Les cours d'instrument sont aujourd'hui majoritairement dispensés en mode individuel. Forts des expériences menées avec les classes orchestres nous constatons néanmoins que l'apprentissage à plusieurs présente des avantages. Il conviendra donc de conduire une réflexion sur les enjeux de la pédagogie de groupe en nos murs et sur la place qu'elle doit occuper dans la formation de l'élève, sans en exclure pour autant le cours individuel.

Ce mode de fonctionnement dans la transmission du savoir permettrait en outre, grâce à la durée plus longue de chaque séance, d'explorer des domaines tels que l'écoute, les notions organologiques, la culture de l'instrument et de créer des interactions et une émulation entre les élèves, renforçant leur sentiment d'appartenance à la classe, ce qui conduit à développer un sens du collectif fort.

## **D. Rayonnement social**

### 1. Être visible, être lisible, être compréhensible

Le conservatoire ne possède pas aujourd'hui d'outil satisfaisant lui permettant de communiquer. Que ce soit dans son offre de service, dans ses conditions d'accès ou dans ses activités, il devra acquérir dans les années à venir les moyens de porter ces informations à la connaissance du plus grand nombre. (site internet, journal ou newsletter, mailing, affichages, plaquette de présentation...).

En parallèle de ces moyens de communication, il doit désormais mettre en place une réflexion sur l'accueil des usagers.

### 2. Être accessible

La réflexion menée depuis plusieurs années sur le montant des frais d'inscription a conduit à la mise en place d'une grille tarifaire qui tient compte du quotient familial. Cette nouvelle tarification souligne la volonté de lutter contre l'idée, encore souvent présente dans les esprits, qui consiste à placer les activités artistiques dans un domaine réservé aux classes sociales élevées. Cette mesure s'accompagne de la constitution progressive d'un parc instrumental de prêt, à des conditions bien plus avantageuses que dans le commerce, et permet à un grand nombre d'élèves de débiter dans de bonnes conditions leur parcours de formation.

### 3. Aller aux devants

Au regard des différentes actions que nous portons, une partie de la population ne peut encore accéder à nos services. Le conservatoire devra mettre en place de nouvelles actions à destination de ces publics empêchés par la mise en place de nouveaux partenariats sur le territoire, en fonction des moyens disponibles, mais toujours inscrits dans une dynamique favorisant l'accès à l'art et à la culture pour tous les publics (EHPAD, Centre Hospitalier, Centre pénitentiaire, Centres sociaux...).

### III. PROPOSER, CONSTRUIRE, CONDUIRE ET ÉVALUER

#### A. Proposer, construire, conduire

Actions	Constats	Contraintes et opportunités ; Moyens	Propositions associées	Objectifs opérationnels
<b>Faire vivre la diffusion des actions pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les élèves du Conservatoire ne sont pas familiarisés à la prestation publique au terme de leur 1<sup>er</sup> cycle</li> <li>• Un public en attente</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Opportunité de posséder bientôt un auditorium sur le site et des lieux où se produire à l'extérieur</li> <li>• Permettre à l'établissement de bénéficier d'un personnel ressource capable de participer à la prise en charge de l'action culturelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser les restitutions des ateliers jazz, de musique de chambre et de toute production d'élève qui le souhaite lors d'auditions en privilégiant le collectif (notamment pour les pianistes et les guitaristes)</li> <li>• Développer la communication (site de la ville, site du conservatoire, affiches, mailing...)</li> <li>• Structurer des partenariats avec certaines associations comme notamment l'UTEL (Université du temps libre)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre à chaque élève de comprendre la finalité de son travail et construire sa motivation, donc lutter contre l'abandon</li> <li>• Alimenter le processus d'évaluation continue en faisant figurer chaque prestation dans le dossier de l'élève</li> <li>• Renforcer la place des productions du conservatoire hors les murs</li> </ul>
<b>Initier une saison des artistes enseignants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une fréquentation du public (non acquis) encourageante lors de précédentes expériences</li> <li>• Une réelle motivation de la part des enseignants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer un budget pour une première saison de 4 concerts</li> <li>• Permettre à l'établissement de bénéficier d'un personnel ressource capable de participer à la prise en charge de l'action culturelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir un plan de communication (presse locale, plaquettes, affiches, radio, mailing...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étoffer et enrichir l'action de diffusion du conservatoire</li> <li>• Dynamiser les liens Élèves / Professeurs et Artistes / Population</li> <li>• Développer les liens artistiques entre collègues</li> <li>• Fidéliser et élargir le public</li> </ul>
<b>Proposer la spécialité danse</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser le projet de réhabilitation et d'aménagement du bâtiment présent sur le site</li> <li>• Recruter deux enseignants (afin de proposer les disciplines classique/ contemporaine et jazz)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouvrir un éveil transdisciplinaire (Musique-Danse puis, si l'évolution de l'offre se poursuit, Musique-Danse-Théâtre)</li> <li>• Créer un module complémentaire dès le cycle 2 d'accompagnement musical des cours de danse</li> <li>• Proposer la pratique danse à des élèves en situation de handicap</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un travail d'équipe</li> <li>• Favoriser la mixité</li> <li>• Proposer le plus longtemps possible un tronc commun danse classique-danse contemporaine</li> <li>• Encourager des rencontres entre musiciens et danseurs dans un but de création</li> </ul>

<p><b>Développer et soutenir l'ouverture esthétique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoin d'élargir le champ des possibles en matière d'offre d'enseignement et de disciplines enseignées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisition de matériel permettant l'expression de cette diversification de l'offre pédagogique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer et structurer le département jazz-musiques actuelles amplifiées (enseignement de la guitare basse et de la guitare électrique...)</li> <li>• Mettre en place un cursus jazz-musiques actuelles amplifiées</li> <li>• Proposer des modules de découverte</li> <li>• Ouverture vers les nouvelles technologies (en lien avec le développement d'un module MAO)</li> <li>• Explorer la possibilité d'un département musique ancienne ou dans un premier temps une classe de Clavecin et/ou d'Orgue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire grandir l'attractivité du conservatoire</li> <li>• Enrichir l'offre pour les élèves inscrits et permettre la complémentarité des modules</li> </ul>
<p><b>Poursuivre et conforter les actions de sensibilisation et d'éducation artistique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande de nos partenaires</li> <li>• Motivation de l'équipe pédagogique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretenir un partenariat fructueux avec l'Éducation Nationale</li> <li>• Instaurer un suivi plus régulier au moyen de réunions régulières de tous les acteurs du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étendre la proposition d'interventions en milieu scolaire aux écoles maternelles</li> <li>• Poursuivre le programme des classes orchestres en veillant à sensibiliser équitablement tous les quartiers</li> <li>• Associer les élèves des classes orchestre aux différentes manifestations portées par le conservatoire</li> <li>• Proposer un spectacle par an en lien avec le jeune public</li> <li>• Élaborer un dossier pédagogique avec les représentants de l'Éducation Nationale</li> <li>• Mettre en place des rencontres avec les artistes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser les rencontres avec les enseignants et le conseiller pédagogique en éducation musicale de la circonscription</li> <li>• Familiariser le jeune public avec le spectacle vivant et ses acteurs</li> <li>• Familiariser le jeune public avec les lieux de diffusion</li> </ul>

<b>Favoriser le sens du collectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre encore trop important d'usagers considérant la pratique collective comme optionnelle</li> <li>• Méconnaissance des modes de fonctionnement</li> <li>• Pédagogie de groupe à développer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir un parc instrumental permettant l'intégration de tous les élèves aux orchestres et ensembles</li> <li>• Utiliser le règlement des études comme support de communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer une rencontre annuelle de tous les ensembles de l'établissement</li> <li>• Assurer une répartition harmonieuse entre les classes (soutien aux classes instrumentales fragilisées)</li> <li>• Poursuivre le travail entamé sur les ensembles de cycle 1</li> <li>• Création d'un comité de réflexion venant nourrir les travaux du conseil pédagogique</li> <li>• Demande d'une formation spécifique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre d'augmenter la place qui est accordée à la pratique collective (notamment pour les pianistes)</li> <li>• Conforter la motivation</li> <li>• Faire entrer la pédagogie de groupe dans les pratiques d'enseignement</li> </ul>
<b>Communiquer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Usagers peu informés</li> <li>• Peu d'actions menées au conservatoire sont relayées</li> <li>• Apporter aux usagers une présentation simple des activités du conservatoires</li> <li>• Renseigner les usagers sur l'évolution des acquis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'une personne ressource au sein du pôle culturel de la ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer une plaquette de présentation</li> <li>• Proposer des réunions d'information</li> <li>• Utiliser l'outil numérique (site et page de la ville)</li> <li>• Généraliser l'utilisation du carnet de liaison <sup>15</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Posséder des supports de diffusion</li> <li>• Familiariser les usagers et les publics à l'utilisation des moyens d'information proposés par l'établissement</li> <li>• Créer du lien entre les différentes parties (Élèves, parents, professeurs, administration)</li> </ul>
<b>Faciliter l'accès à la pratique artistique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contexte socio-économique ne plaçant pas la pratique artistique au cœur des priorités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture du département danse</li> <li>• Ouverture du département jazz et musiques actuelles amplifiées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer sur la politique tarifaire de l'établissement</li> <li>• Acquérir progressivement un parc instrumental de prêt suffisant, procéder à son renouvellement et/ou à son remplacement</li> <li>• Élaborer une grille tarifaire pour la spécialité danse reprenant les critères arrêtés pour la musique pour la rentrée 2017</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre une mixité des publics au sein de l'établissement</li> <li>• Permettre la découverte de la pratique artistique</li> </ul>
<b>Rencontrer de nouveaux publics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les contacts sont à prendre</li> <li>• Souhait de différentes structures de travailler sur la mise en place d'un partenariat avec le conservatoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre à l'établissement de bénéficier d'un personnel- ressource capable de participer à la prise en charge de l'action culturelle</li> <li>• Identifier plusieurs personnes ressource parmi les enseignants capables et volontaires pour coordonner ces différentes actions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se rapprocher du service en charge de l'animation du centre hospitalier</li> <li>• Répondre favorablement aux sollicitations de l'association qui intervient dans les centres pénitenciers</li> <li>• Associer à la réflexion les personnes de la ville qui s'occupent des seniors</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer l'action de l'établissement sur le territoire.</li> </ul>

## **B. Évaluer**

Souhaitant faire de ce travail de réflexion un outil pratique et vivant, souhaitant inscrire dans la durée les différentes actions énoncées, une évaluation régulière est programmée. Celle-ci sera suivie par le conseil pédagogique, accompagné dans cette tâche par les porteurs de projet, le conseil d'établissement et présentée à la commission culture. Elle s'accompagnera d'un dialogue avec tous nos partenaires, répondant ainsi aux besoins d'analyses et de réajustements permanents nécessaires à la gestion de tout projet.

## **Conclusion**

Ce premier projet d'établissement est l'aboutissement de plusieurs années de réflexions qui ont vu successivement naître un règlement intérieur adapté au nouveau mode de fonctionnement de l'établissement, un règlement des études en accord avec le schéma national d'orientation pédagogique d'avril 2008, de nouvelles modalités d'évaluation des élèves, la formalisation de projets pédagogiques, la construction de partenariats avec l'Éducation Nationale et les acteurs culturels du territoire.

Il doit permettre d'accompagner les nécessaires mutations d'un établissement d'enseignement artistique tout en montrant qu'il n'y a pas de contradiction entre la sensibilisation du plus grand nombre et la formation de musiciens amateurs d'excellent niveau.

Il offre la perspective pour le conservatoire de Maubeuge, 35 ans après le premier agrément délivré par l'État, d'un renouvellement du classement en Conservatoire à Rayonnement Communal.

L'ouverture de la spécialité danse et la poursuite de la mise en place des différentes actions dont nous avons parlé plus haut permettraient également d'envisager, au regard des critères fixés par l'arrêté de 2006, de solliciter le ministère de la culture pour une requalification de son statut en Conservatoire à Rayonnement Départemental.

Enfin, les enjeux de ce projet d'établissement sont surtout d'être capable de s'adapter à la diversité des publics, tout en faisant vivre les valeurs qui le nourrissent : ouverture esthétique et artistique, dépassement de soi, écoute et respect de l'autre dans un contexte collectif, construction d'une identité artistique, culturelle et citoyenne participant ainsi à l'apprentissage du « vivre ensemble ».